



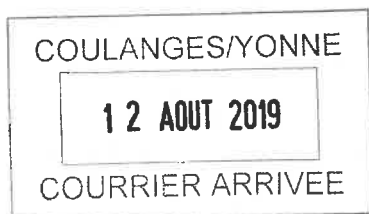
Direction territoriale
Centre-Bourgogne

Direction
opérationnelle Est

Unité territoriale
d'itinéraire
Nivernais-Yonne

Bureau des Affaires
Générales

Sens, le 30 juillet 2019



Mairie de COULANGES SUR YONNE
Place de l'Hôtel de Ville

89480 COULANGES SUR YONNE

Objet : Information basse saison 2019 – Tronçon du canal du Nivernais de SARDY LES EPIRY – écluse 15 vs à AUXERRE – écluse 81 vs, géré par l'Unité Territoriales d'Itinéraire Nivernais – Yonne

Affaire suivie par : Thomas WROBEL

Tél. : 03 86 83 52 11

Courriel : thomas.wrobel@vnf.fr

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Je vous informe qu'à l'occasion de la période dite de « basse saison » du canal du Nivernais, impliquant une fermeture à la navigation du **28 octobre 2019 au 27 mars 2020 inclus, entre SARDY LES EPIRY – écluse 15 vs et AUXERRE – écluse 81 vs** (cf. *délibération du conseil d'administration de VNF du 28 juin 2018 relative à la modification des horaires de navigation sur l'ensemble des itinéraires de la Direction Territoriale Centre Bourgogne*), VNF prévoit de réaliser des travaux d'entretien et de maintenance lourde de certains ouvrages de gestion de la voie d'eau.

Ces différents travaux nécessiteront, au cas par cas selon les secteurs, un abaissement significatif des niveaux d'eau par rapport à la retenue normale, pouvant aller jusqu'à la vidange d'un tronçon, comme explicité dans le tableau en annexe à ce courrier.

Les abaissements dépendant directement du débit naturel de l'Yonne à cette période, ils ne peuvent donc être garantis.

Ces abaissements seront effectifs 48 heures à 72 heures au terme des dates indiquées ci-dessus.

A l'issue des travaux, les hauteurs d'eau habituelles pourront être rétablies progressivement par secteur dès les travaux sur les ouvrages terminés et sans attendre l'échéance du 27 mars 2020.

Les opérations de vidange et de remplissage seront réalisées lentement en fonction des débits naturels de la rivière, garantissant une remise en eau sécurisée des ouvrages et afin de prévenir tout phénomène d'érosion des berges.

Je vous engage à diffuser largement ce courrier à tout usager de la voie d'eau sur votre commune, notamment aux propriétaires de bateaux en stationnement de longue durée comme en transit, leur permettant d'anticiper un éventuel déplacement hors du secteur impacté par les travaux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pourrez vous rapprocher des services de l'UTI Nivernais-Yonne :

• M. DELABARRE (responsable exploitation de l'U.T.I Nivernais-Yonne) : 06 66 75 26 33, franck.delabarre@vnf.fr.

Siège de l'UTI : 5, rue du halage – 89000 Auxerre – Tél. : 03 58 43 21 64
Antenne de Corbigny : Maison éclusière 30, 4 rue du Moulin – 58800 Corbigny – Tél. : 03 86 20 27 05
Antenne de Sens : 60, quai de la fausse rivière – 89100 Sens – Tél. : 03 86 83 16 30
uti.nivernais-yonne@vnf.fr

PREVISIONS D'ABAISSEMENTS DES BIEFS DU CANAL DU NIVERNAIS

N°	Bief de :	PK	Abaissment de (m)	Date du ... au ...	Travaux prévus
15	CHAMP CADOUX	73.360		NI	
16	SARDY	73.612	vidange		Etanchéités, articulations + maçonnerie amont (mur de chute)
17	CHAMP DU CHENE	74.391	vidange		
18	CREUZET	74.750	vidange		Etanchéités et articulations
19	PETITE CORVEE	75.363	vidange		
20	BOIS DES TAUREAUX	75.989	vidange		
21	PICAMPOIX	76.320	vidange		
22	SURPAILLIS	76.630	vidange		
23	PRE COLAS	77.127	vidange		
24	YONNE (Barrage de la Chaise)	77.581	vidange		Etanchéités amont
25/26	EUGNY	79.842			
27	MARCY	80.215			
28	CHAUMOT	81.285			
29	CHITRY	83.241			
30	MARIGNY	84.233			
31	GRAVIER	84.569			
32	MORTES	85.943			
33	MONT	88.474	1.00		Reprise de défense de berges 200ml
34	DIROL	89.036			
35	CHATILLON	92.150			
36	LAPORTE	93.223	1.00		Reprise de défense de berges 300ml
37	MOULIN BRULEE	93.486	1.00		Reprise de l'effondrement du seuil de la prise d'eau
38/39	TANNAY	98.101			
40	BREVES	102.262			
41	L'ESSELIER	102.758			
42	VILLIERS	104.569			
43	CUNCY	106.490			
44	CHANTENOT	109.305			
45	ARMES	110.589			
46	LA MALADRERIE	111.743			
47	LES JEUX (Clamecy)	113.670			
47 bis	SAINT ROCH (Clamecy)	114.460			
48	LA FORET	116.000			
49	LA GARENNE	117.146			
50	BASSEVILLE	118.476	vidange	Changement d'une fourrure	
51	BASSEVILLE	118.727			
52	COULANGES	122.791			
53	CRAIN	123.675			
53 bis	BEZE	124.065			
54	BEZE	125.093			
55	LUCY	127.140			
56	LAPLACE	130.208			
57	CHATEL CENSOIR	132.588			
58	MAGNY	134.523			
59	RECHIMET	136.512	vidange	Etanchéités + articulations	
59 bis	SAUSSOIS	137.952			
60	RAVEREAU	139.374	vidange	Etanchéités + articulations	
61	MAILLY LE CHÂTEAU	140.846			
62	LE PARC	142.767			
63	MAILLY LA VILLE	145.402	vidange	Etanchéités + articulations	
64	MAILLY LA VILLE	146.000			
65	SERY	147.525			
66	SAINT MAUR	148.613			
67	LES DAMES	150.054			
68	PREGILBERT	151.146			
69	SAINTE PALLAYE	152.392			
Embranchement Vermenton	LA NOUE	0.342			
	ACCOLAY	2.592			
	VERMENTON	3.308			
70	SAINT AIGNAN	153.747			
71	MAUNOIR	154.407			
72	RIVOTTES	158.233			
73	VINCELLES	159.528			
74	VINCELOTES	161.246			
75	BAILLY	163.359			
76	BELOMBRE	164.980			
77	TOUSSAC	166.177			
78	VAUX	168.623			
79	AUGY	170.620			
80	PREUJILLY	172.481			
81	BATARDEAU	173.756			

352 609
m³

Légende :

NI = Navigation Interrompue.